

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01828 Numéro SIREN : 852 268 598 Nom ou dénomination : 3S CONTROLE

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2023 sous le numéro de dépôt 314

REÇU LE

18 JAN. 2023

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

cerfa

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 302

septies A du Code général des impôts)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Désignation de l'entreprise		SS CONTROLE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		4 Square des Chasseurs 77186 NOISIEL - FRANCE				
SIRET		815226859800020				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2022		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	1631	016	473
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	1631	048	473
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	8652	074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	62000	086	
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	70652	098	473
	Total général (I + II)		110	72283	112	473
PASSIF				Exercice N - NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1200	
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126			2882	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136			61395	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142			65477	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	)	172
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176			6333	
Total général (I + II + III)		180			71810	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☐	
		3 S CONTRÔLE		Exercice N plus le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services }		215		214
			217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
					234
					236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stocks (marchandises) *				240
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				242
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				244
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				246
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243			244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	
Total des charges d'exploitation (II)				264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270
Produits financiers (III)	280				294
Charges financières (V)					290
Produits exceptionnels (IV)					300
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }					308
Impôt sur les bénéfices * (VII)					310
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					312
B - RÉSULTAT FISCAL					314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318
	Provisions non déductibles *				322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cta d'associés 247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986		ZFU - TE (44 octies et octies A) 987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44 sexes A) 989			
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindécies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991		Investissements outre-mer 344			
ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
BUD (44 sexdecies) 992					
DÉDUCTIONS	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	53248
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	8147	
Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	61395	372

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		3S CONTROLE		Néant ☐					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	402	404	406					
		Autres	410	412	414	416	1631				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426						
	Constructions	430	432	434	436						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456						
	Matériel de transport	460	462	464	466						
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476						
	Immobilisations financières	480	482	484	486						
TOTAL		490	492	494	496	1631					
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495	497	498	499						
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506	236	473				
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516						
	Constructions	520	522	524	526						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546						
	Matériel de transport	550	552	554	556						
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566						
TOTAL		570	572	574	576	236	473				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise <u>3 S CONTROLE</u>			Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises						
Fonds commercial	681	683						
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	19594	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	29	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	19540	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		35 CONTROLE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois		12			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108		97 974	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refecturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106		97 974	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125		31 165	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152		31 165	
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137		66 809	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *	
				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026			
Période de référence				024		016	
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

☒ (1)Néant ☐

Exercice clos le 31/12/2022

SIREN 852268598

Dénomination de l'entreprise

3S CONTROLE

Adresse (voie)

4 Square des Chasseurs

Code postal

74186

Ville

NOISIEL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

120

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

ARINLOYE

Prénom(s)

SEIDOU

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

20/03/1961

N° Département

99

Commune

SAKETE

Pays

BENIN

Adresse :

N°

4

Voie

SQUARE DES CHASSEURS

Code postal

74186

Commune

NOISIEL

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)☐ (1)Néant ☐

Exercice clos le		SIREN	
Dénomination de l'entreprise			
Adresse (voie)			
Code postal		Ville	

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur ARINLOYE Seidou, associé unique, Gérant de l'entreprise
3S CONTROLE, atteste par la présente les comptes annuels pour l'exercice du 01/01/2022 au
31/12/2022

Fait à Noisiel

Le 16/01/2023

ARINLOYE Seidou

Gérant



3S CONTROLE
4 square des Chasseurs
77186 Noisiel
Port: 06 60 79 30 90
852 268 598 R.C.S Meaux